



Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
Section de Seine et Marne
Site Internet : www.snpespjj-fsu.org
Adresse Mail : snpes.pjj.fsu.77@hotmail.fr

Melun, le 11 avril 2015

Compte rendu du Comité Technique Spécial du 10 mars 2016 sur :
La Fermeture de l'UEMO de Roissy en Brie
La « nouvelle » réorganisation des secteurs des services de milieu ouvert
Le redéploiement des postes sur le département

Ont Siégé pour le SNPES-PJJ/FSU 77:

Laurence GONTHIER-UEMO Lagny Sur Marne, Morgane ENFER et Annie VERA- UEMO Lieusaint, Pélagie NGO BIKAI- EPE de Meaux

Experts désignés par le SNPES-PJJ/FSU 77: Isabelle DUPPERON-UEMO Roissy en Brie et Philippe NONNENMACHER- STEMOT Centre

Ci-joint la déclaration liminaire du SNPE-PJJ/FSU 77

A l'ordre du jour de ce CTS figurait en point principal la fermeture de l'UEMO de Roissy. En effet, malgré les nombreuses discussions antérieures lors desquelles le SNPES-PJJ/FSU 77 avait signifié son désaccord, la direction de la PJJ a maintenu sa décision de fermeture. En inscrivant ce point à l'ordre du jour, il ne s'agissait donc pour la direction de la DPJJ que de satisfaire aux procédures et suivre l'étape nécessaire à la signature et officialisation par le préfet de la fermeture de cette unité.

Même si le Directeur Territorial dit en déplorer la fermeture, il la justifie par la baisse des mesures constatée depuis 3 ans, admettant que la situation résulte d'une question essentiellement financière. Les moyens budgétaires alloués à l'Île-de-France, comme à l'Outre-Mer, sont largement sous-estimés. L'expert du SNPES-PJJ/FSU 77 précise que l'économie de moyens visée par cette fermeture sera limitée, si l'on considère les dépenses de carburant, de véhicules qui seront nécessaires aux agents pour remplir leurs missions et les aides financières qui seront attribués pour les déplacements des usagers.

Le SNPES-PJJ/FSU 77 estime que des moyens en personnels auraient dû être débloqués pour préserver un service éducatif public et garantir une égalité de traitement pour les usagers. Il est également à noter que les unités de Roissy et de Lieusaint présentent des listes d'attente conséquentes.

Les trois syndicats signalent que les hésitations, les informations contradictoires délivrées depuis 2 ans par l'administration de la PJJ ont douloureusement insécurisé les personnels. L'échéance des paritaires accentue encore d'avantage les incertitudes.

Les agents de l'UEMO de Roissy réclament enfin, des dates et des certitudes. Ils doutent de la crédibilité et des promesses orales que l'administration a pu leur apporter jusque-là. Cette fermeture impacte, de plus, plusieurs UEMO : **Lieusaint, Torcy, Lagny, Melun**. Elles ont, elles aussi, besoin de réponses claires.

A l'heure où l'unité n'est toujours pas officiellement fermée, se pose la grave question, pour les personnels de Roissy, de déposer une demande de mutation en perdant le bénéfice d'un redéploiement.

Monsieur Richard, Directeur des Ressources humaines à la DIR, en réaction à ces remarques dit prendre l'engagement de faire parvenir à chaque agent un courrier très rapidement signifiant le redéploiement de son poste avec mutation prioritaire sur l'Ile de France (hors Outre-Mer), et versement de la prime ainsi qu'une date d'entretien individuel, ceci avant la fermeture du dépôt des demandes de mutation.

Le SNPES-PJJ/FSU sera très vigilant quant au versement des primes de redéploiement et interpelle le DRH sur la situation très préoccupante de la secrétaire de l'unité, sachant que tous les postes d'Adjoints Administratifs sont pourvus sur le 77.....Aucune réponse n'a été apportée sur cette question. Nous exigeons que cette collègue bénéficie des mêmes droits aux redéploiements que les autres corps communs de la PJJ, comme ce fut le cas les années précédentes et obtienne un poste au plus près de celui qu'elle a actuellement.

Concernant le vote :

Le DT a proposé un vote au CTS pour obtenir la fermeture de l'UEMO de Roissy-en-Brie :

- 5 voix contre la fermeture (SNPES-PJJ/FSU 77 et CGT PJJ)
- 0 pour
- 1 Abstention (SPJJ UNSA)

On ne peut que s'étonner et regretter que le résultat du vote concernant la fermeture de l'UEMO de Roissy-en-Brie, n'ait pas reflété l'unanimité des observations et critiques qui avaient été dénoncées lors des débats, par les 3 organisations syndicales.

Le CTS, étant une instance consultative, non décisionnelle, l'opposition des deux syndicats à la fermeture d'un service public de proximité, utile et garant de l'égalité de traitement pour les usagers, est malheureusement sans incidence sur la décision finale que prendra le préfet.

Suite à ce vote, le président du CTS propose de passer aux points suivants :

- réorganisation des milieux ouverts ;
- répartition des postes en conséquence.

A cette étape du CTS et après avoir exprimé notre opposition à la fermeture de Roissy, Le SNPES-PJJ/FSU 77 et la CGT PJJ ont estimé incohérent d'aborder ces thèmes destinés à aménager une décision que nous n'acceptons pas. Suite à notre position commune, le DT a donc mis fin au CTS.

